

## CAHIER DES CHARGES

### POUR LA RESTAURATION DE LA GARNITURE TEXTILE DE SIEGES DU SALON DORE

#### Historique

Le salon de compagnie de Joséphine, appelé aujourd'hui salon doré, est meublé par un ensemble de seize sièges, attribué à Jacob-Frères créé en 1802, provenant du salon abricot de l'Impératrice Joséphine à Saint-Cloud. Installés à Malmaison en 1866 à la demande de Napoléon III, ces sièges furent alors recouverts d'un gros de Tours jaune à médaillon et bouquet de lilas, tissé en 1812, à la manufacture lyonnaise de Jean-Pierre Seguin, trouvé neuf dans les réserves du Garde-meuble.

Cet ensemble est constitué aujourd'hui de deux causeuses, huit fauteuils, quatre chaises et deux tabourets de pieds.

#### Les travaux de restauration de cet ensemble

Le travail de restauration de ces sièges s'est déroulé en plusieurs étapes :

- **2006** par le retissage partiel du gros de Tours et le regarnissage complet de quatre chaises et d'un fauteuil.
- **2014-2016** : restauration de la dorure des bois à l'exception des quatre chaises, déjà restaurées.
- **2020** : commande du tissage du gros de Tours en vue de la fin de la restitution textile de la totalité de l'ensemble.

#### La dernière phase de restauration

La dernière étape de cette restauration consiste donc à changer la couverture des sièges suivants :

- Deux causeuses
- Sept fauteuils
- Deux tabourets de pieds

Avec le gros de Tours, actuellement en cours de tissage mécanique ainsi tissé :

- Gros de Tours d'un chemin de seize trames de couleurs différentes, quarante-quatre motifs de 60 cm, soit 26, 40 m en un chemin de 73 cm sur laize de 130 cm
- quatre bordures différentes en lampas fond gros de Tours et trame faux or ainsi divisées :
  - bordure de 155 mm, tissée en quatre chemins sur 130 cm
  - bordure de 81 mm ; tissée en huit chemins sur 130 cm
  - bordure de 48 mm, tissée en seize chemins sur 130 cm
  - bordure de 34 mm, tissée en seize chemins sur 130 cm

**Description du travail :**

A la différence de la première phase de restauration, qui avait vu la dépose totale des textiles anciens (couverture et garniture) et leur conservation, cette nouvelle étape devra conserver au maximum la garniture d'époque Second Empire (à ressorts) en la consolidant pour pouvoir recouvrir les sièges avec le nouveau gros de Tours.

Les soieries déposées devront être soigneusement déposées et conditionnées en établissant une numérotation et un ordre permettant de conserver la mémoire des anciens garnissages. Une couverture photographique des différentes étapes sera également fournie à l'appui de ce travail.

Le travail devra être exécuté en conservation en témoignant d'un souci d'utilisation de matériaux naturels et selon une méthodologie respectueuse de l'art du tapissier et des savoir-faire originaux.

Afin de ne pas totalement démeubler le salon, il faudra procéder en plusieurs étapes et les sièges sortiront du salon deux par deux.

Le transport et l'assurance pendant celui-ci et pendant le séjour en atelier seront à la charge du bénéficiaire du présent appel d'offre.

Le travail exécuté en atelier sera suivi par le conservateur responsable de la collection.

**Pièces à produire :**

Références des derniers chantiers

Protocole d'intervention

Certificat d'assurance

**Vue générale du salon doré**



**Vue des deux causeuses**



**Vue d'une causeuse et d'un tabouret de pieds**



**Dessous d'un des fauteuils**



**Un des deux tabourets de pieds**



**Vue d'une des quatre chaises restaurées en 2006**

